



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **66-12**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 25 octobre 2012

Le vingt-cinq octobre deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 15 octobre 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 16

Présents : Michel BAFFERT, Valérie BELLE, Yannick BOULARD, Martine BROUZET(2), Aldo CARBONARI, Christian COIGNÉ, Gisèle FRIER, Jacques GAUTHIER, Véronique GONNET, Marilyn MASTROMAURO(2), Patrick MOLINARO, Marcel REPELLIN (jusqu'à 18h30), Denis ROUX, Jacqueline TESSAIRE

Absents excusés : Jeanine CARRIER, Claudine DIDIER, François GILABERT, Guy JULLIEN

Secrétaire de séance : Véronique GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION DE LA DELINQUANCE- Prévention des conduites et des consommations à risques – Projet « Mallettes prévention alcool / cannabis).
AVENANT n°1.

Validation de l'avenant n°1 à la convention signée avec l'association CEMEA sur la réalisation de mallettes pédagogiques et la formation et l'accompagnement à leur utilisation au sein des établissements scolaire, ou en temps d'animation par d'autres adultes de la communauté éducative.

Cet avenant porte sur un surcoût de 2 000€, lié à l'ajustement du projet au besoin des utilisateurs.

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Vice-président expose :

Le fond du projet reste inchangé.

Seul le calendrier de la réalisation du projet est ajusté.

La phase compilation des outils a été bien plus ample que prévue, ce qui décale la période d'expérimentation et d'ajustement des dispositifs de formation/co-animation à destination des utilisateurs. Enseignants et acteurs jeunesse.

Le projet initial prévoyait la livraison des mallettes en septembre 2012.

L'ajustement prévoit un an supplémentaire de travail.

La convention initiale sera renouvelée en janvier 2013.

Rappel du projet :

Le SIRD, titulaire de la compétence prévention de la délinquance, a inscrit dans son plan d'action, la réalisation d'outils pédagogiques et la formation des partenaires à leur utilisation, permettant de prévenir les conduites et les consommations à risques des collégiens et des lycéens.

L'Association « Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active » (CEMEA) sera prestataire de service pour la mise en oeuvre opérationnelle de l'action.

Ce projet est porté par le groupe de travail « Conduites et consommations à risques de la Rive Gauche du Drac », co-animé par la coordonnatrice du CISPD et le directeur adjoint du Service Communal d'Hygiène et de Santé de Fontaine.

L'objectif :

Identifier, regrouper et mettre à disposition des outils pédagogiques et de sensibilisation sur les thèmes de l'alcool et du cannabis.

Créer des supports pédagogiques d'accompagnements de ces outils afin de :

- Permettre à tout membre de l'équipe éducative d'utiliser ces outils dans une action de sensibilisation.
- Permettre aux professeurs d'utiliser ces outils dans le cadre de leurs enseignements, dans une logique de pédagogie du projet et interdisciplinarité.
- Proposer aux utilisateurs des outils, des pistes pour aller au-delà de la simple utilisation, en mettant par exemple les élèves en projet (TPE, réalisation collective, etc.)

Former les équipes éducatives à l'utilisation des outils et supports pédagogiques.

Les différents outils d'intervention composant les mallettes doivent permettre d'aborder les questions relatives aux conduites à risques et aux consommations excessives de ce public.

La diversité des supports favorise la multiplicité des types d'intervention : en groupe ou en individuel, en « libre-service », accompagné ou animé, sur des temps courts (à partir de 15 mn) ou des temps plus longs (une demi-journée), dans le cadre d'une continuité, d'un programme ou isolé.

Ces supports vont dans le sens des pratiques actuelles des jeunes, notamment la musique, la chanson, la bande dessinée, les films, l'image, le son, la littérature, etc. Les différents contenus permettent d'orienter les échanges pour des jeunes qui consomment déjà et/ou des jeunes qui n'ont pas encore expérimenté la consommation.

Déroulement prévisionnel :

- Création d'une mallette expérimentale pour les collèges et une pour les lycées. Février 2012
- Présentation de ces outils au groupe de travail, en vue de l'expérimentation. Février 2012
- Expérimentation sur le terrain, en collège, en lycée ou en animation « hors cours ». En inclusion dans un cours pour travailler une partie du programme et développer chez les élèves des connaissances et des compétences du socle commun. Mars – avril 2012
- Bilan des expérimentations en Mai 2012
- Ajustement(s) si besoin. Juin 2012
- Production des mallettes en Juillet - août 2012
- Livraison des mallettes définitives, formation et accompagnement et à leur utilisation en septembre 2012.

Déroulement ajusté du projet:

Le temps de travail, lié à la compilation et la création de supports pédagogiques constituant cette mallette, a été sous-estimé car bien plus conséquent qu'il ne semblait pouvoir l'être initialement.

La mallette devra comporter des supports pouvant répondre aux enseignants de tous les niveaux, allant de la 5^{ème} à la terminale, dans les disciplines de SVT, Français, langues, géographie, arts plastiques, physique-chimie principalement. Des liens interdisciplinaires seront encouragés.

Ce travail de compilation qui est en cours et est mené en parallèle de temps d'expérimentation et de séquences de formations des utilisateurs ou même de co-animation.

- *Des expérimentations sont prévues aux collèges Fleming et Dubois ainsi qu'au lycée Bergès en novembre et décembre 2012.*
- *La phase expérimentale sur ces deux axes s'étendra jusqu'en juin 2013.*
- *Les mallettes seront construites en juillet 2013 et livrées en septembre 2013.*
- *La formation est les temps de co-animation seront proposés aux utilisateurs de septembre à décembre 2013.*

Dotation d'une mallette par établissement (huit collèges et lycées) plus quatre utilisées dans des actions « hors les murs » ; sur l'espace public par l'animation jeunesse ou la prévention spécialisée. (réalisation de douze mallettes).

Ce projet émergera à la subvention sollicitée auprès de l'ARS, dans le cadre de la MILDT.

Le SIRD s'engage à financer la somme de 6 000 € à l'association CEMEA pour la réalisation des mallettes et l'accompagnement et la formation à leur utilisation.

Etant donné la sous-estimation des travaux nécessaires à la réalisation de ce projet, il est nécessaire d'augmenter la contribution du SIRD de 2 000€ pour l'année 2012.

IL EST PROPOSE AU COMITE SYNDICAL

- **D'ADOPTER** : L'avenant N°1 à la convention 2012 intitulé : **Projet « Mallettes prévention alcool / cannabis »** avec les CEMEA, portant sur la réalisation de mallettes pédagogiques et la formation et l'accompagnement à leur utilisation.
- **D'AUTORISER** le président à la signer

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 26 octobre 2012
Le Président

Christian COIGNÉ